



Direction générale de la cohésion sociale
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Synthèse de l'actualité

20 mars 2012

Action institutionnelle

L'Etat célèbre le 8 mars en Poitou-Charentes

Féminisation des hauts fonctionnaires en Poitou-Charentes, élaboration du Plan régional stratégique en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes pour améliorer les conditions d'employabilité des femmes et faire progresser l'égalité professionnelle, présentation de la **Délégation régionale et des missions départementales aux droits des femmes et à l'égalité**, engagement de l'Europe en Poitou Charente auprès des femmes, etc. A l'occasion de la Journée internationale des femmes, **La Lettre d'information de l'Etat en Poitou Charente, entièrement consacrée aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes**, met par exemple l'accent sur la persistance des stéréotypes qui entrave l'égalité professionnelle. On signalera également deux publications réalisées exceptionnellement pour le 8 mars 2012. L'une de l'**Institut national de la statistique et des études économiques** (INSEE-Poitou-Charentes), qui est une première, « Femmes en Poitou-Charentes, 25 ans d'évolution ». La seconde publication a été publiée par la **Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt** (DRAAF) qui dédie **Agreste**, sa lettre mensuelle, aux femmes dans l'agriculture dans cette région à caractère rural. « *5 400 exploitations agricoles dirigées par des femmes en Poitou-Charentes* » titre la DRAAF qui relève qu'il y a aussi 2 640 coexploitantes dans la région et analyse dans le détails leur situation grâce au recensement agricole 2010.

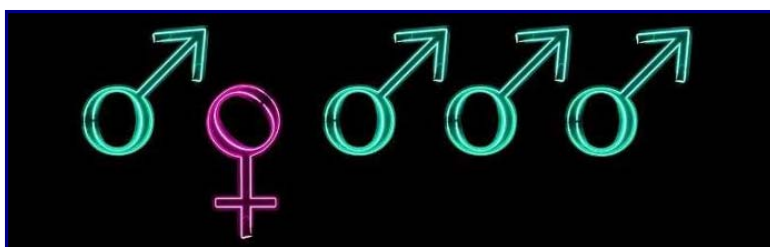
[Retrouver la lettre de l'Etat en Poitou-Charentes](#)



Printemps arabe : pas de démocratie sans respect des droits des femmes

Dans une déclaration marquant la journée de la femme le 8 mars, le Président de l'Assemblée parlementaire du **Conseil de l'Europe** (APCE), Jean-Claude MIGNON, a rappelé qu'il ne saurait y avoir de démocratie sans respect des droits des femmes. Il a notamment lancé un message de soutien et d'encouragement à toutes les femmes dans les démocraties émergentes issues du printemps arabe. « *Après avoir été aux premiers rangs des soulèvements contre les régimes autoritaires, les femmes doivent aussi être aux premiers rangs dans la direction des institutions publiques et la prise de décision politique, en pouvant voter et se présenter aux élections* », a déclaré Jean-Claude MIGNON.

[Retrouver le dossier du 8 mars sur le site du Conseil de l'Europe](#)



L'égalité pour le bénéfice de toutes et tous

A l'occasion du 8 mars l'**Institut européen pour l'égalité entre les sexes (EIGE)** a choisi de présenter des chiffres et des exemples dans les domaines de l'art, de culture et de l'éducation pour mettre l'égalité entre les sexes à l'ordre du jour et démontrer que les inégalités existent toujours. En finir avec les inégalités entre les femmes et les hommes profitera à tout le monde, à l'économie et à la société affirme l'**EIGE**. L'institut a également lancé son appel à candidature pour les femmes qui illustreront le calendrier « Les femmes inspirant l'Europe » 2013. Dossiers à retourner avant le 1^{er} juin. (On aurait bien une petite idée... NDC).

[Retrouver l'information sur le site de l'EIGE](#)

La Turquie ratifie la Convention sur la violence à l'égard des femmes

La Turquie a ratifié aujourd'hui la Convention du **Conseil de l'Europe** sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, suite à la décision prise par le Parlement turc en novembre 2011. Dix-sept pays membres ont également signé la Convention depuis son ouverture en mai dernier à Istanbul (synthèses des 8 avril et 13 et 30 mai 2011).

Egalité et non discrimination

« Pour vivre ensemble, riches de nos différences. 100 albums jeunesse »

C'est en septembre 2009 qu'est parue la bibliographie « Pour l'égalité entre filles et garçons. 100 albums jeunesse », première collaboration avec l'**Atelier des merveilles** (synthèses des 16 septembre, 2 octobre 2009 et 26 mai 2010). Depuis, ce projet porté avec enthousiasme, a bénéficié d'un retraitage de 20 000 exemplaires et d'une diffusion nationale par le réseau du **Service des droits des femmes et de l'égalité**. Les missions aux droits des femmes et à l'égalité de l'Ardèche et de la Drôme ont souhaité soutenir une nouvelle édition intitulée « Pour vivre ensemble, riches de nos différences. 100 albums jeunesse ». Ce livret en présentant une sélection de 100 albums jeunesse où il est question de différences et de ressemblances, prolonge la première bibliographie et s'inscrit dans la politique de l'Etat pour la lutte contre les discriminations. Bien sûr, une rubrique est consacrée à « l'égalité des sexes » avec 12 albums pour mieux comprendre les enjeux et lutter contre les stéréotypes, à travers le plaisir de la lecture. Un catalogue donc, pour découvrir si la princesse Rose-Praline va choisir un autre destin que celui d'épouser un prince bêta, pour savoir si papa serait toujours papa si il était plus petit que maman, pour tout connaître de la révolte des princesses ou de la femme qui plante des millions d'arbres...



[Télécharger le document sur le site du CRDP de l'Isère](#)

Une tribune de Caroline de HAAS, Christiane MARTY et Maya SURDUTS

Une première : Caroline de HAAS, Christiane MARTY et Maya SURDUTS (bien connues de nos lectrices et lecteurs) ont cosigné une tribune publiée le 8 mars dans **Politis** sous le titre « *Les faux nez féministes du gouvernement* » ; tribune largement diffusée sur Internet. Les trois femmes dénoncent l'utilisation de l'égalité entre les hommes et les femmes et de « *la dignité de la femme* » en regard de la prétendue valeur d'une société ou d'une civilisation. « *Passons sur l'emploi du singulier : parler de « la » femme, en l'essentialisant donc, et non « des » femmes dans toute leur diversité, trahit le dilettantisme. Mais l'essentiel est ailleurs. Il est dans l'indécence de cette promotion des droits des femmes de la part de membres au plus haut niveau d'un gouvernement qui n'a absolument rien fait pour les faire avancer !* » affirment-elles. « *Certains s'agacent de la célébration d'une journée des droits des femmes le 8 mars. Les féministes préféreraient à coup sûr qu'il n'y en ait jamais eu besoin. Mais tant qu'il y aura des femmes exploitées, opprimées, battues, violées, prostituées, précarisées, tant qu'il n'y aura pas de vraie politique pour mettre fin au patriarcat, tant que la ligne politique sera de marchandiser la protection sociale pour l'offrir aux profits privés, cette journée aura un sens. Le féminisme a besoin de l'engagement de tous, femmes et hommes, pour construire une société réellement progressiste* » concluent-elles.



Essonne : douze collectivités locales signent la Charte de la CCRE

A l'occasion de la réunion de la **Commission pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale**, présidée par Jocelyne BOUGEARD, Adjointe au Maire de Rennes, qui s'est tenue le 15 mars dernier à l'invitation du Conseil Général de l'Essonne, douze collectivités locales essonniennes, neuf communes et trois structures intercommunales ont formalisé leur engagement en faveur de l'égalité des femmes et des hommes en signant la Charte.

[Retrouver l'information sur le site de l'AFCCRD](#)

Les villes et régions européennes s'engagent pour une Europe de l'égalité

Le **Conseil des communes et régions d'Europe** (CCRE) a publié un communiqué à l'occasion du 8 mars. Des élus locaux et régionaux de plusieurs pays européens ont lancé l'Observatoire de la Charte pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. C'est dans ce contexte qu'ils ont publié un communiqué et qu'ils appellent les municipalités et les régions d'Europe à s'engager à respecter la Charte et le principe de l'égalité femmes-hommes.

[Lire le communiqué sur le site du CCRE](#)

Liquidation judiciaire de la Fondation des femmes pour la Méditerranée

Face à la situation critique de la trésorerie de l'association, le Conseil d'administration de la **Fondation des femmes pour la Méditerranée**, réuni le 28 janvier 2012, a dû, en l'absence de renouvellement ou d'engagement formel de renouvellement des subventions publiques et à défaut d'avoir disposé du temps nécessaire à la levée de fonds privés pour 2012, engager une procédure de déclaration de cessation de paiements. La structure devenue complètement opérationnelle avait été labellisée en décembre 2011 par le Secrétariat de l'**Union pour la Méditerranée** (UPM) à Barcelone. La liquidation judiciaire de la **Fondation des Femmes pour la Méditerranée** a été prononcée le 16 février 2012 par le **Tribunal de Grande Instance** de Paris et les opérations de liquidation ainsi que le licenciement de tous les salariés sont en cours. « *Ainsi, ce beau projet collectif prend fin* », souligne le communiqué, « *au moment où l'actualité démontre chaque jour à quel point la question de l'égalité hommes femmes en Méditerranée reste cruciale et combien la Fondation des Femmes pour la Méditerranée avait été visionnaire dans son engagement* » (Selon le communiqué de la **Fondation des femmes pour la Méditerranée** en date du 8 mars).

« Loin de chez moi... mais jusqu'où ? » de Pinar SELEK

La route est-elle la maison de l'exilée ? Les **éditions iXe** ont publié à l'occasion du 8 mars un tout petit livre (par la taille) de Pinar SELEK, écrivaine, sociologue, féministe engagée, qui a dû quitter son pays, la Turquie, et vit en exil depuis 2009, menacée dans son pays d'une peine de prison à vie. Aujourd'hui réfugiée en France, elle dit dans ce bref récit la souffrance et l'espoir qui s'attachent à l'exil, et la nécessité vitale de l'exercice de la liberté : « *Si on me demande où j'en suis, je réponds que je tiens bon la barre, que j'ai appris à jouer avec ces vents qui m'ont d'abord déroutée. Mais que je ne peux pas mettre le cap sur le lieu dont je parle, le pays qui me manque* »... L'auteure souligne entre autres dans ce petit ouvrage la solidarité internationale des féministes dans laquelle elle a trouvé « *la force de vivre à la lisière des institutions sociales et politiques du monde entier* »... Un texte dense, avant-goût d'un recueil plus important à paraître à l'automne prochain.



[Pour en savoir plus sur le site des éditions iXe](#)

Egalité dans la vie professionnelle

Les disparités sur le marché du travail entre les femmes et les hommes

Après « *les écarts de salaire entre les hommes et les femmes en 2009* » (synthèse du 12 mars), la **Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES)** consacre un **DARES Analyses** (mars 2012 n° 15) à une étude sur une longue période des disparités sur le marché du travail entre les femmes et les hommes. Selon le résumé, « *en 2010, deux tiers des femmes âgées de 15 à 64 ans sont présentes sur le marché du travail en France métropolitaine, contre une sur deux en 1975. Depuis plusieurs décennies, le taux d'activité des femmes âgées de 25 à 54 ans s'est rapproché de celui des hommes en France comme dans les principaux pays de l'Union européenne. Le taux de chômage des femmes s'élève à 9,7 % en 2010, soit un demi point de plus que celui des hommes* ». La **DARES** note également que « *30 % des femmes en emploi travaillent à temps partiel en 2010 contre 6 % des hommes. Les métiers occupés par les femmes restent très différents de ceux des hommes ; ce sont des postes non qualifiés d'employés ou d'ouvriers dans 27 % des cas, contre 14 % pour les hommes. Les femmes sont aussi plus fréquemment en situation de sous emploi et ont des salaires inférieurs aux hommes, même pour celles qui travaillent à temps complet et n'ont pas connu d'interruption de carrière. D'une manière générale, ces disparités dans l'emploi demeurent importantes et se réduisent peu* ».



[Télécharger le numéro sur le site du ministère du travail](#)

Nomination de Ginette de MATHA ambassadrice de France en Jamaïque

Ginette de MATHA, conseillère des affaires étrangères, jusqu'alors chargée de mission auprès du Directeur des affaires juridiques au Quai d'Orsay, a été nommée ambassadrice de la France en Jamaïque. « *Du journalisme à la diplomatie, de la vie de province à des missions pour le compte du Ministère des Affaires Étrangères, Ginette de MATHA a su demeurer en prise sur son temps* » soulignait l'association **Femmes 3000** en 2009.

Une candidate crédible pour la CGT ?

« *Grandes manœuvres autour de la succession de Bernard THIBAULT* », **Le Parisien** du 17 mars affirme que le nom de son favori sera connu courant mai évoquant notamment Agnès NATON, directrice du journal du syndicat comme « *une candidate crédible* ». Ce serait la première fois que cette centrale syndicale serait dirigée par une femme (synthèses des 13 juillet 2011 et 12 mars 2012).

Belgique : « les femmes ne sont plus une curiosité »

« *Catherine DE BOLLE, n° 1 de la police : « les femmes ne sont plus une curiosité »* », titrait en bandeau **Le Soir** du 1^{er} mars suite à la nomination d'une femme à la tête de la police fédérale (synthèse du 21 février). Sous le titre « *La police dira « Oui cheffe ! » à Mme DE BOLLE* », le quotidien consacrait ses deux pages d'ouverture à la nouvelle cheffe de la police, qui vient de prêter serment pour un mandat de cinq ans. Le quotidien a rencontré Catherine DE BOLLE et publie l'entretien soulignant qu'elle souhaite « *parfaire l'intégrité de la police* » et « *renforcer encore la confiance de la population* ». Dans un billet de commentaire, le quotidien souligne qu'il y a en Belgique « *trois « drôles de dames » à la barre de la sécurité* » (synthèse du 21 février). Le journal revient une nouvelle fois sur cette nomination dans son supplément « *Références* » du 17 mars en dressant le portrait de la commissaire générale de la Police fédérale dans sa rubrique « *Premier emploi* » !

Les femmes prêtres trouvent leur place dans l'Eglise anglicane

« *A l'heure où l'Église anglicane est traversée par des tensions autour de la nomination de femmes évêques, trois femmes témoignent de leur expérience de prêtres* » (synthèse des 13, 22 juillet 2010 et 7 février 2011). **La Croix** du 8 mars se penche sur trois de ces femmes prêtres (parfois mariées et mère) qui, selon le quotidien « *ont rencontré un accueil chaleureux de leurs paroissiens* ». Le journal se demande également si l'on ne verra pas des femmes évêques en 2014. En effet le synode général de l'Eglise d'Angleterre s'est prononcé en février en faveur de l'ordination épiscopale de femmes.

Parité politique

« Birmanie, la Dame en campagne »

« *Birmanie, la Dame en campagne* », **Libération** consacre la une de son « *Mag* » de l'édition du samedi 17 mars à Aung San SUU KYI qui brigue un siège aux législatives birmanes (synthèses des 19 janvier et 6 février). « *Cloîtrée pendant plus de quinze ans, l'icône de l'opposition non-violente à la junte birmane fait campagne pour les législatives du 1^{er} avril* », en quatre pages **Libération** retrace la « *saga* » de la prix Nobel de la paix, « *de l'enfance dorée jusqu'aux marches du Parlement* ». « *Le 1er avril marquera à coup sûr un tournant, sinon une renaissance dans l'existence de « The Lady », la Dame, comme elle était surnommée lorsque son nom était interdit par la junte* » explique le journal. « *Après les années de formation en jeune fille rangée entre Rangoun, New Delhi et Oxford de 1960 à 1988, puis la quasi double décennie vécue en recluse au 54 University Avenue, Aung San Suu Kyi savoure le moment et la nouveauté* ».



L'invention d'une présidente de Marlène Coulomb-Gully

Marlène COULOMB-GULLY vient de publier chez **Payot** « L'invention d'une présidente Genre, politique et médias ». Selon le résumé, « *si les femmes de pouvoir ont toujours existé, les femmes chefs d'Etat, démocratiquement élues, restent l'exception. En France, le fait est inédit, même si plusieurs d'entre elles se sont portées candidates depuis la première élection du président de la République au suffrage universel en 1965. Toutefois le geste, voire la geste, de ces pionnières reste avant tout symbolique : aucune en effet, jusqu'en 2007, ne pouvait espérer figurer au second tour. C'est le regard des médias sur ces femmes politiques qui constitue l'objet de la présente étude dont la Ve République est le cadre. Révélateurs de l'imaginaire dominant autant qu'ils contribuent à le construire, les médias sont un creuset des représentations collectives. Quels portraits brossent-ils de ces femmes hors du commun et en quels termes les évoquent-ils ? Que nous disent-ils de l'articulation du masculin et du féminin au regard de la légitimité politique et de son évolution au cours des dernières décennies ?* »



Egalité dans la vie personnelle et sociale

IVG chez les mineures : volée de bois vert dans Libération

« *IVG : le retour des entrepreneurs de morale* », « *Nous avons avorté, nous allons bien, merci !* », « *Nul n'a le monopole de la parole des femmes !* »... Une volée de bois vert vient répondre à la réponse d'Israël NISAND, Brigitte LETOMBE, gynécologues et Sophie MARINOPOULOS, psychanalyste, à la tribune de Nathalie BAJOS et Michèle FERRAND (sociologues) et Laurence MEYER, Caroline MOREAU et Josiane WARSZAWSKI (médecins épidémiologistes) à l'occasion de la remise du rapport d'Israël NISAND sur l'IVG chez les mineures (synthèses des 16, 21 et 24 février, 1^{er} et 12 mars). Les signataires de la première tribune (« *Affirmer que le recours à l'avortement augmente les troubles psychiques est une assertion fautive, réfutée par les recherches scientifiques* », explique leur texte), le collectif « les filles des 343 » (synthèse du 12 avril 2011) et un groupe de médecins gynécologues et obstétriciens ont en effet pris la plume pour dénoncer la culpabilisation et la stigmatisation des femmes. **Libération** a regroupé les trois textes dans une page de ses « Rebonds » de son édition du 20 mars.

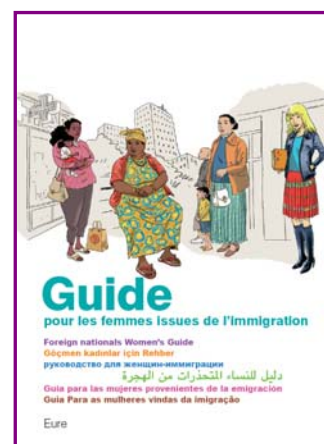
« Bientôt des footballeuses voilées ? » se demande Le Parisien du 19 mars.



Après avoir longtemps résisté, le « Board », organe garant des lois du football, a accepté le 3 mars le principe du port du voile par les footballeuses dans les compétitions de la **Fédération internationale de football (FIFA)**. Cette modification de son règlement, qui exclut toute forme d'expression politique ou religieuse sur les terrains, devrait être entérinée le 2 juillet. Elle a été réclamée par Ali bin AL-HUSSEIN, frère du roi de Jordanie et vice-président de la **FIFA**. Par la voix de sa présidente Annie SUGIER, la **Ligue du droit international des femmes** a vivement réagi. « *On est en train de perdre la bataille de l'universalité du sport, déplore-t-elle. Derrière cette décision se cachent le mépris des femmes et la suprématie de l'argent. Les gens de la Fifa et du CIO (Comité international olympique) ont cédé face au diktat de l'Iran, car ils sont achetés !* ». Le quotidien donne également la parole à la nouvelle présidente de **Ni putes ni soumises**, Asma GUENIFI qui considère le port du voile comme un enfermement. Et dénonce « *une régression totale* ». Le journal donne aussi la parole à une joueuse de Juvisy qui prend position pour le voile sur les terrains et annonce en « dernière heure » qu'une arbitre a refusé d'officier lors d'une rencontre régionale le 18 mars car les joueuses visiteuses se sont présentées la tête couverte d'un foulard.

Nouvelle édition (euroise) du guide pour les femmes issues de l'immigration en six langues

Le « guide pour les femmes issues de l'immigration » a été réalisé dans le cadre d'un partenariat entre l'Etat (**Mission aux droits des femmes et à l'égalité de l'Eure**) et le CIDFF de l'Eure, et notamment financé par un programme régional de l'Etat pour l'insertion des populations immigrées (PRIPI). De nombreux partenaires, associations et collectivités (Accueil Service, La Pause, Conseil général de l'Eure, CAF, Ligue des droits de l'Homme, CEFED, Mission Locale, l'Abri, Ville d'Evreux...) ont permis la mise à jour des informations juridiques et administratives relatives au logement, à la santé, à la famille, au titre de séjour, aux violences et à l'emploi dans le département. Traduit en six langues (anglais, arabe, russe, turc, espagnol et portugais), cet outil doit permettre aux femmes, y compris à celles résidant en France depuis de nombreuses années mais ne maîtrisant que peu le français, d'avoir accès à l'information nécessaire concernant l'ensemble des démarches administratives ou juridiques auprès des institutions.



« Naissance : les femmes veulent pouvoir choisir »

« Naissance : les femmes veulent pouvoir choisir » titre **Le Monde** à la une de son édition des 18 et 19 mars. En pages intérieures, sous le titre « Un accouchement où je veux, comme je veux », le quotidien explique : « alors que la prise en charge de la naissance est de plus en plus technicisée, ce qui se traduit notamment par un nombre jugé trop élevé de césariennes (20 % des naissances aujourd'hui contre 6 % seulement il y a quarante ans) et d'épisiotomies, de nombreux praticiens et beaucoup de femmes souhaitent une approche plus naturelle et plus personnalisée de leur accouchement ». Le journal souligne que « l'expérimentation des maisons de naissance est repoussée depuis dix ans » et que « la technicisation de l'accouchement n'a plus d'impact sur les taux de mortalité infantile et maternelle, alors que ces taux reculent dans la plupart des pays européens ».

Lutte contre les violences

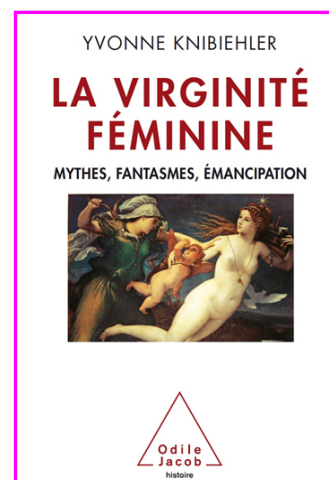
Les Marocain-e-s manifestent contre les violences faites aux femmes



« Après le suicide d'une adolescente violée puis contrainte d'épouser son agresseur, l'émotion n'est pas retombée » au Maroc indique **La Croix** du 19 mars (synthèse du 16 mars). Le quotidien catholique rend compte d'une manifestation devant le Parlement marocain le 17 mars à Rabat soulignant la grande honte montrée par les manifestant-e-s. Le journal retrace l'affaire, explique « les prescriptions de l'islam » et témoigne des slogans et pancartes vu samedi lors de la manifestation : « *Violerez-moi, épousez-moi, ma vie est vaine, je suis Marocaine* », « *La loi m'a tue* », « *Nous sommes toutes des Amina* »... Selon **La Croix**, les associations demandent « une réforme immédiate du code pénal et du code de la famille ». « Maroc- Manifestation pour modifier la loi sur le viol » signale de son côté **Le Monde** daté du 20 mars.

« La réapparition de la vierge »

Sous le titre « *La réapparition de la vierge* », **Libération** du 13 mars signale que l'historienne et féministe Yvonne KNIBIEHLER « *livre un essai surprenant sur la virginité, une affaire loin d'être désuète* » (« *La Virginité féminine, mythes, fantasmes, émancipation* », éd. Odile Jacob). « *Mais qu'est-ce qui peut bien pousser une intellectuelle de 90 ans à remuer dans un essai une affaire a priori aussi désuète que la Virginité féminine ?* » se demande « Libé ». « *Pourquoi consacrer des centaines de pages à une affaire d'hymen, quand le fond de l'air prône une sexualité débridée ?* ». Selon le quotidien, l'historienne se plonge dans l'histoire de la virginité, mais, convaincue que cette affaire de virginité a toujours été et demeure « *d'abord un fantasme masculin* », n'en est pas restée là. « *Elle s'est penchée sur les adolescentes d'aujourd'hui* ». « *S'affranchir de sa virginité ?* » **Libération** a également rencontré plusieurs jeunes et publie leurs témoignages.



Peinture : « une même volonté d'émancipation »

Plusieurs quotidiens et hebdomadaires sont revenus sur l'exposition consacrée à Artemisia GENTILESCHI au Musée Maillol (synthèse du 12 mars). On signalera **20 Minutes** du 20 mars qui annonce à la une « *les artistes femmes sont redécouvertes et s'exposent enfin* ». Le quotidien gratuit souligne la « *même volonté d'émancipation* » chez Artemisia et chez Berthe MORISOT, une peintre impressionniste (1841-1895), « *tombée peu à peu dans l'oubli après sa mort* »... (Illustration Berthe MORISOT par Edouard MANET - 1872).

« Un petit mouvement de résistance artistique »

A l'occasion de la 15^e édition du festival « Les femmes s'en mêlent », à travers toute la France, Stéphane AMIEL, son fondateur, analyse dans **Libération** du 20 mars l'évolution de la scène féminine. « *Apparu en 1997 dans le giron d'une Journée internationale des femmes, le festival « Les femmes s'en mêlent » n'a depuis jamais vraiment changé d'éthique étique* » explique **Libération**. « *Question de moyens, certes, mais aussi de cap, soigneusement maintenu vers des horizons artistiques de préférence insoupçonnés. A l'heure de souffler ses quinze bougies, la manifestation continue d'inspirer le respect et la bienveillance, tant elle offre chaque année la garantie de sortir des sentiers battus en déclinant sa thématique sur tous les tons pop (rock, folk, chanson, électro) à travers une myriade de lieux désireux d'aligner des noms sonnante comme à peu près autant d'invitation à l'exploration* ». Le quotidien se penche également sur « *trois pistes à suivre parmi la vingtaine de noms, souvent méconnus, à l'affiche de cette édition* » et consacre quelques brèves à d'autres manifestations culturelles de femmes (Lilith Fair, Ladyfest, Voix de femmes et Muzikelles).



[Retrouver le site du festival « Les femmes s'en mêlent »](#)

« La femme et le serpent »

« Entre la femme et le serpent, l'histoire remonte à la nuit des temps ». L'étude publiée dans la revue **Scientific Reports** du groupe **Nature** pourrait l'éclairer d'un jour nouveau ». Sous le titre « *La femme et le serpent* », **Le Quotidien du médecin** du 12 mars consacrait le billet de sa une à une étude de chercheurs japonais qui ont voulu « vérifier si la capacité des femmes à détecter une menace était influencé par le cycle menstruel, tout comme semblent l'être, d'après certaines observations leur humeurs, leurs perceptions et leur comportement » (sic). D'après le journal médical, la réponse serait oui et « serait le fruit d'une lente adaptation de l'espèce, qui aurait conduit à un renforcement de la vigilance chez les femmes susceptibles d'être enceinte ». L'étude a été réalisée sur 60 femmes adultes à qui l'on a présenté « des images de serpent (...) et de fleur ». Sans commentaire...



« Genre, femmes, histoire en Europe »



Anna BELLAVITIS et Nicole EDELMAN sortent aux **Editions Université Paris** « Genre, femmes, histoire en Europe - France, Italie, Espagne, Autriche ». « Genre ? Genre ! Si ce concept n'est pas encore tout à fait entré dans l'usage de la réflexion historique française, cet ouvrage montre combien pourtant son usage et les interrogations qu'il suscite, sont féconds » indique le résumé de l'éditeur. « Le mot genre serait, dit-on encore, plus difficile à comprendre en français parce qu'il a de nombreux sens : genre humain, genre grammatical, genre littéraire, notion philosophique et aussi catégorie classificatoire dans les sciences naturelles... Mais n'est-ce pas comme dans bien d'autres langues ? Or, on l'on sait bien, sous couvert de difficulté linguistique, se cachent bien des a priori philosophiques et des enjeux de pouvoir et par ailleurs, la langue fonde et véhicule des rapports hiérarchiques, particulièrement forts en français où l'usage dominant des accords au masculin permet d'associer le singulier masculin à l'universel ».

D'Oum KALSOUM à Emel MATHLOUTHI...

Le Monde des 18 et 19 mars consacre une page à l'immense artiste égyptienne, Oum KALSOUM, qui, selon le quotidien « règne encore sur la Méditerranée », et à différentes artistes femmes arabes. Le journal indique que « les révoltes arabes nées en Tunisie fin 2010 ont placé la femme au centre des tourmentes et des espoirs ». « Que vient faire dans cette affaire la figure tutélaire d'Oum KALSOUM ? » se demande alors **Le Monde** qui souligne, avec un groupe de chanteuses qui osent « s'attaquer au répertoire intouchable de l'« Astre de l'Orient » », qu'elle est « au cœur du sujet ». Et de retracer la carrière de celle qui « domina de sa voix et de sa présence hypnotique le monde arabe pendant cinq décennies, depuis le début des années 1920 jusqu'à ses obsèques au Caire, suivies le 3 février 1975 par plus d'un million d'orphelins ». En marge de l'article, **Le Monde** souligne que, pour Natacha ATLAS, Oum KALSOUM constitue « un modèle angoissant » et, qu'en Tunisie, « le répertoire de la diva est un passage obligé ». Le quotidien cite l'exemple de la chanteuse tunisienne Dorsaf HAMDANI (synthèse du 6 février). Dans son dernier album, « Princesses du chant arabe », sorti en février, elle reprend des chansons de la Libanaise FAYROUZ, née en 1935, de la Syro-Egyptienne ASMAHAN (1917-1944) et d'Oum KALSOUM. Le journal aurait pu saisir l'occasion pour évoquer Emel MATHLOUTHI (synthèses des 25 janvier 2011 et 6 février 2012) qui se produisait à Paris à l'**Institut du monde arabe** le 17 mars. Après nous avoir régalié avec « Kelmti Horra » (« Ma parole est libre »), un magnifique album aux influences variées, Emel MATHLOUTHI a donné un inoubliable concert (intitulé « La Voix du jasmin »), d'un très haut niveau musical, entre tradition et modernité, où l'émotion le disputait à l'enthousiasme... Sans aucun doute une artiste à suivre.



Agenda

« Le deuxième sexe de l'économie », un colloque des « *Nouvelles NEWS* »

Les nouvelles NEWS, magazine en ligne d'information générale paritaire, fondé par Isabelle GERMAIN, organisent le **jeudi 29 mars**, un colloque sur « Le deuxième sexe de l'économie ». « *Parce que la vocation des nouvelles NEWS est de proposer une information dépouillée de stéréotypes sexistes et d'œuvrer ainsi en faveur de l'égalité entre hommes et femmes* », le site d'information a « *choisi de prendre l'initiative de ce nouveau colloque sur le sexe de l'économie* ». En parallèle, **Les nouvelles NEWS**, publieront un hors-série « papier ». On en profite pour saluer ici la nouvelle version du site ! Une plus grande lisibilité, une clarté nouvelle et une simplicité graphique permettent un accès rapide à l'information et une navigation bien plus agréable.

[Retrouver le programme du colloque sur le site de LNN](#)



Histoire et mémoire des féminismes

Le **samedi 24 mars**, **Archives du féminisme** organise à Angers une journée d'études sur le thème « Histoire et mémoire des féminismes » qui sera l'occasion de présenter la vitalité des recherches et des activités de l'association. **Archives du féminisme**, qui vise à sauvegarder, faire connaître et valoriser les fonds d'archives féministes, travaille en étroite collaboration avec le Centre des archives du féminisme à la Bibliothèque Universitaire d'Angers et est liée à l'Université d'Angers et soutenue par la région Pays de la Loire, la **Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité**, et par le laboratoire d'histoire de la faculté des lettres, langues et sciences humaines. Signalons qu'une présentation des recherches sur l'histoire des luttes féministes à Rennes sera faite le **samedi 31 mars** à 14 h 30 à la Maison du Peuple de Brest dans le cadre des activités d'EFiGiES.

[Retrouver le programme de la journée](#)

La deuxième « Semaine du Genre » à Nice

Pour la deuxième année la « Semaine du Genre » se tiendra Place Garibaldi à Nice du **lundi 26 au jeudi 29 mars**. Projection de film, débats, tables rondes, ateliers, panorama national des bonnes pratiques, activités égalitaires pour les enfants, ateliers d'expression théâtre et écriture, expositions, concerts, se succéderont durant quatre jours grâce à un partenariat entre la Chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité, les collectivités territoriales, l'IUFM Célestin Freinet, l'UNS, le secteur associatif...

[Télécharger le programme de la « Semaine du Genre »](#)

Pour information, cette synthèse est réalisée à partir d'alertes d'actualité internet, de la surveillance des sites institutionnels français, ainsi que d'une sélection de sites associatifs francophones, des informations et documents reçus par le bureau de l'animation et de la veille et d'une sélection de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale. - Photos © DR

Direction générale de la cohésion sociale – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes
Bureau de l'animation et de la veille - dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr - <http://www.femmes-egalite.gouv.fr/>